## Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

## **DIAGNOSTIC**

## Thème de la Santé

Extrait de l'atlas des centres médico sociaux





# l'Observatoire Département



## Atlas des Centres Médico-Sociaux

Octobre 2015

**EXTRAIT** 

## Sommaire

## Atlas des centres médico-sociaux

Contexte	5 5
DONNÉES DE CONTEXTE  - Les centres médico-sociaux en Loire-Atlantique	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
DONNÉES DÉTAILLÉES AU CMS  - CMS Ancenis - CMS Ligné - CMS Saint-Mars-la-Jaille - CMS Varades - CMS Blain - CMS Châteaubriant - CMS Nort-sur-Erdre - CMS Nozay - CMS Saint-Nicolas-de-Redon - CMS Angevinière - CMS Beaujoire - CMS Bellevue - DRAC - CMS Boissière - CMS Boissière - CMS Bouguenais - CMS Breil-Malville - CMS Bugallière - CMS Clémence Royer - CMS Couëron - CMS Dalby- Millet - CMS Dervallières - CMS Dervallières - CMS Dervallières	20 22 24 26 28 30 32 34 36 38 40 42 44 46 48 50 52 54 56 60 62 64

- CMS Henri Mainguet	66
- CMS Ile de Nantes	
- CMS La Chapelle-sur-Erdre	70
- CMS Malakoff	
- CMS Michelet	74
- CMS Pilotière - Perray	76
- CMS Plaisance - Orvault	
- CMS Port Boyer	
- CMS René Cassin	
- Pôle social Rezé-Pont Rousseau	
- CMS Sainte-Luce - Carquefou	
- CMS Saint-Jean-de-Boiseau - Bouaye	
- CMS Saint-Servan	
- CMS Santos-Dumont	
- CMS Talensac	
- CMS Vertou	
- CMS Vieux Doulon	
- CMS Machecoul	
- CMS Pornic	100
- CMS Saint-Brévin-les-Pins	104
	104
- CMS Sainte-Pazanne CMS Saint-Philbert-de-Grandlieu	108
	110
- CMS Bouletterie	
- CMS Gare	112
- CMS Guérande	114
- CMS La Baule	116
- CMS La Chesnaie	118
- CMS Laënnec	120
- CMS Le Pouliguen	122
- CMS Pontchâteau	124
- CMS Pornichet	126
- CMS Saint-Etienne-de-Montluc	128
- CMS Saint-Gildas-des-Bois	
- CMS Savenay	
- CMS Trignac - Certé	
- CMS Aigrefeuille	
- CMS Clisson	138
- CMS Le Loroux-Bottereau	140
- CMS Vallet	142
Glossaire	
Sources	145

## Contexte et objectif

Avec ses 62 centres médico-sociaux (CMS) répartis sur le territoire, le Département de Loire-Atlantique propose un accueil de proximité à ses habitants dans le domaine de l'action sociale. Qu'ils soient médecins, puéricultrices, assistants sociaux, infirmières, sages-femmes, secrétaires médico-sociales, les personnels des CMS proposent un accueil gratuit et adapté à chaque situation sous forme de consultations médicales ou d'accompagnement social pour faire face aux difficultés. Le CMS constitue donc localement un maillon essentiel à la mise en œuvre des politiques publiques sociales du Département, qu'il s'agisse de la protection maternelle et infantile, la santé, l'insertion et la lutte contre la précarité, ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

La constitution de l'Atlas des CMS répond au besoin de mieux connaître et de décrire le paysage social relevant de ces interventions médico-sociales. Le document est ainsi constitué en première partie d'un jeu de cartes présentant plusieurs indicateurs génériques à l'échelle de la Loire-Atlantique. La deuxième partie présente en détail, à partir de son secteur d'intervention, chacun des 62 CMS. L'ensemble des partenaires avec lesquels il est susceptible de travailler (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, maison de quartier,...), les zones prioritaires de la politique de la ville le cas échéant, les logements sociaux, ainsi que les infrastructures de transports que les usagers peuvent utiliser pour s'y rendre, sont localisés sur une carte détaillée. Chaque carte est également accompagnée d'une fiche d'identité sociale synthétisant les principales spécificités territoriales et constituant ainsi des aides à la décision.

## Note méthodologique

La série de cartes en introduction présente les caractéristiques générales du département en lien avec les actions ou les populations fréquentant les centres médico-sociaux. Les données statistiques y sont généralement représentées à la commune ; seules celles liées aux revenus des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire sont construites à l'IRIS.

Chaque secteur d'intervention de CMS est représenté sur la carte en association avec différentes données relevant du domaine social, de la santé ou de la mobilité. Les lignes de la TAN ont été simplifiées afin de ne faire figurer qu'un seul trajet et qu'un seul arrêt. Les logements sociaux ont été géolocalisés à partir du fichier du Répertoire du Parc Locatif Social de la DREAL des Pays de la Loire. Lorsque le numéro du bâtiment dans la rue n'était pas indiqué, les logements ont été placés au début de la rue. 400 logements n'ont par ailleurs pas pu être géolocalisés faute d'adresses précises.

En regard de chaque carte de CMS, une page de données statistiques dresse le portrait social de son territoire d'intervention. Le niveau géographique privilégié correspond généralement à l'IRIS. Cependant, le niveau communal s'y substitut lorsque la donnée n'existe pas ou n'est pas disponible à cette échelle. C'est le cas pour le nombre de naissances, le taux de 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme, les bénéficiaires de l'AAH, de l'AEEH, de la CMU de base et de la CMU complémentaire et les séniors en établissement spécialisé.

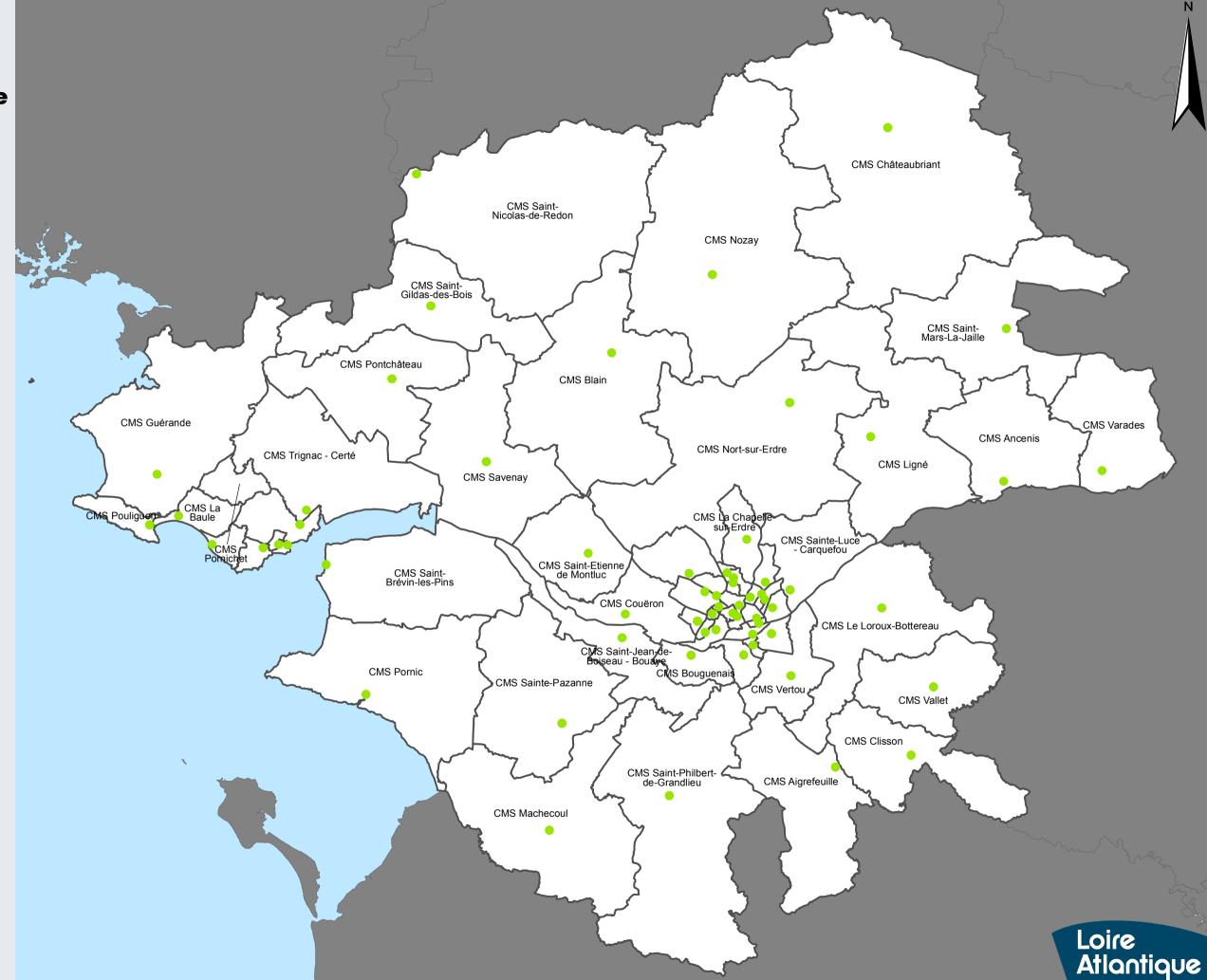
Des estimations ont également dû être réalisées lorsque périmètres des CMS, limites communales et IRIS ne se recoupent pas strictement. Cette situation est fréquente pour les CMS des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire. Quand un IRIS est partagé entre plusieurs CMS, la donnée a fait l'objet d'une estimation construite à partir du carroyage de la population de l'INSEE (découpage du territoire en carreau de 200m par 200m avec des données de population). C'est le cas pour la population totale et par tranche d'âge, la composition des ménages et le nombre de personnes au chômage. Concernant les données de revenu, lorsqu'un CMS est à cheval sur des IRIS partagés, la donnée est présentée sous forme d'intervalle de revenus : le minimum/maximum correspond au revenu le plus faible/fort de l'ensemble des IRIS.

Quand plusieurs CMS font partie d'une même commune, la donnée de celle-ci est appliquée à l'ensemble de ces centres médico-sociaux.

L'Atlas des centres médico-sociaux de Loire-Atlantique est également disponible sous la forme d'une carte interactive accessible sur la plateforme ArcGIS online du Département.



#### Centres médico-sociaux en Loire-Atlantique

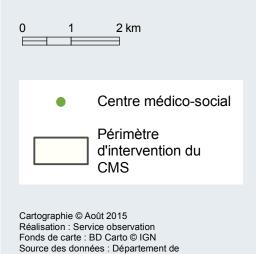


0 5 10 km

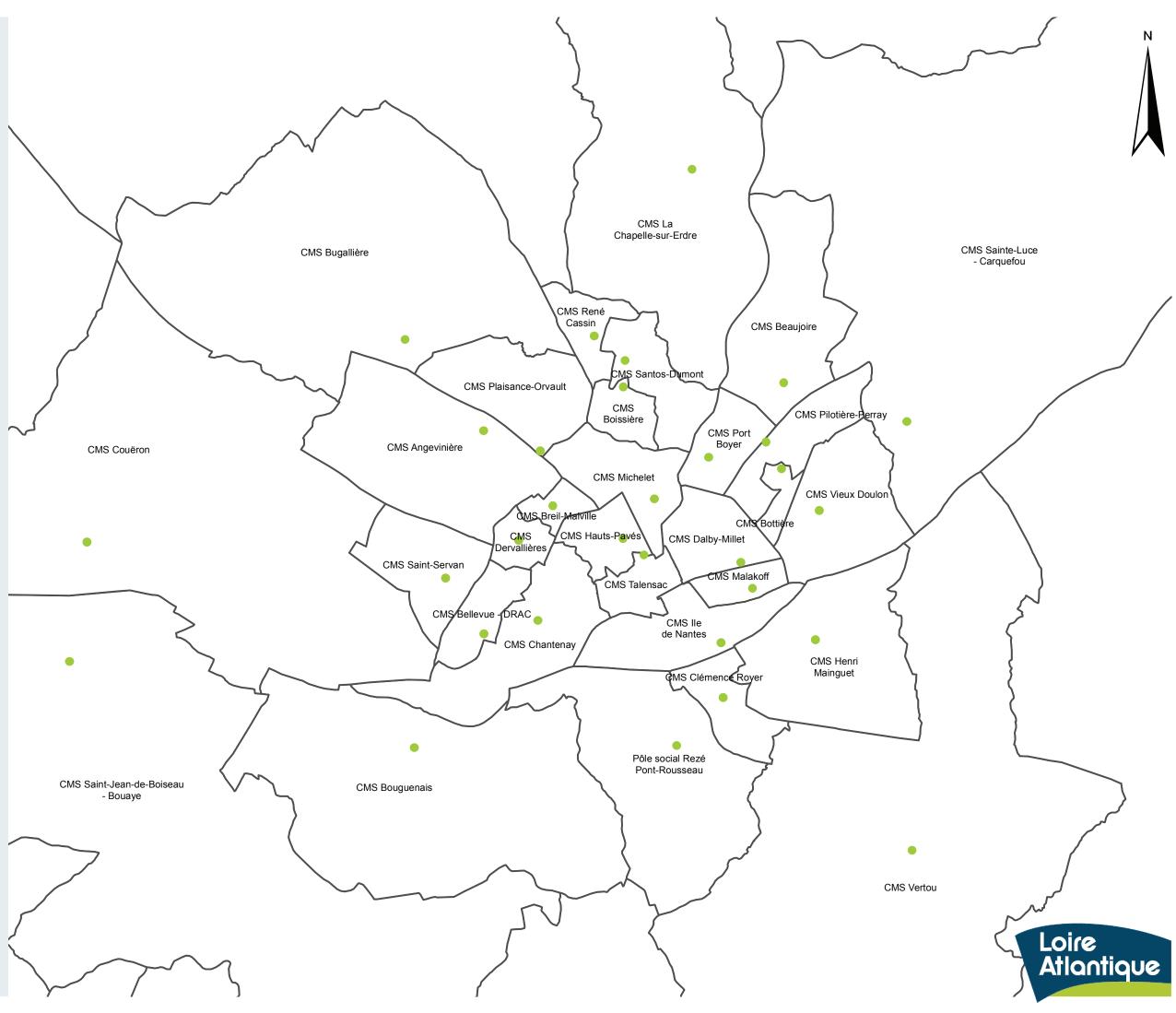
Centre médico-social

Périmètre d'intervention du CMS

Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : Département de Loire-Atlantique, 2015



Loire-Atlantique, 2015





### Centres médico-sociaux de l'aggomération nazairienne





Centre médico-social
Périmètre
d'intervention du
CMS

Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : Département de Loire-Atlantique, 2015

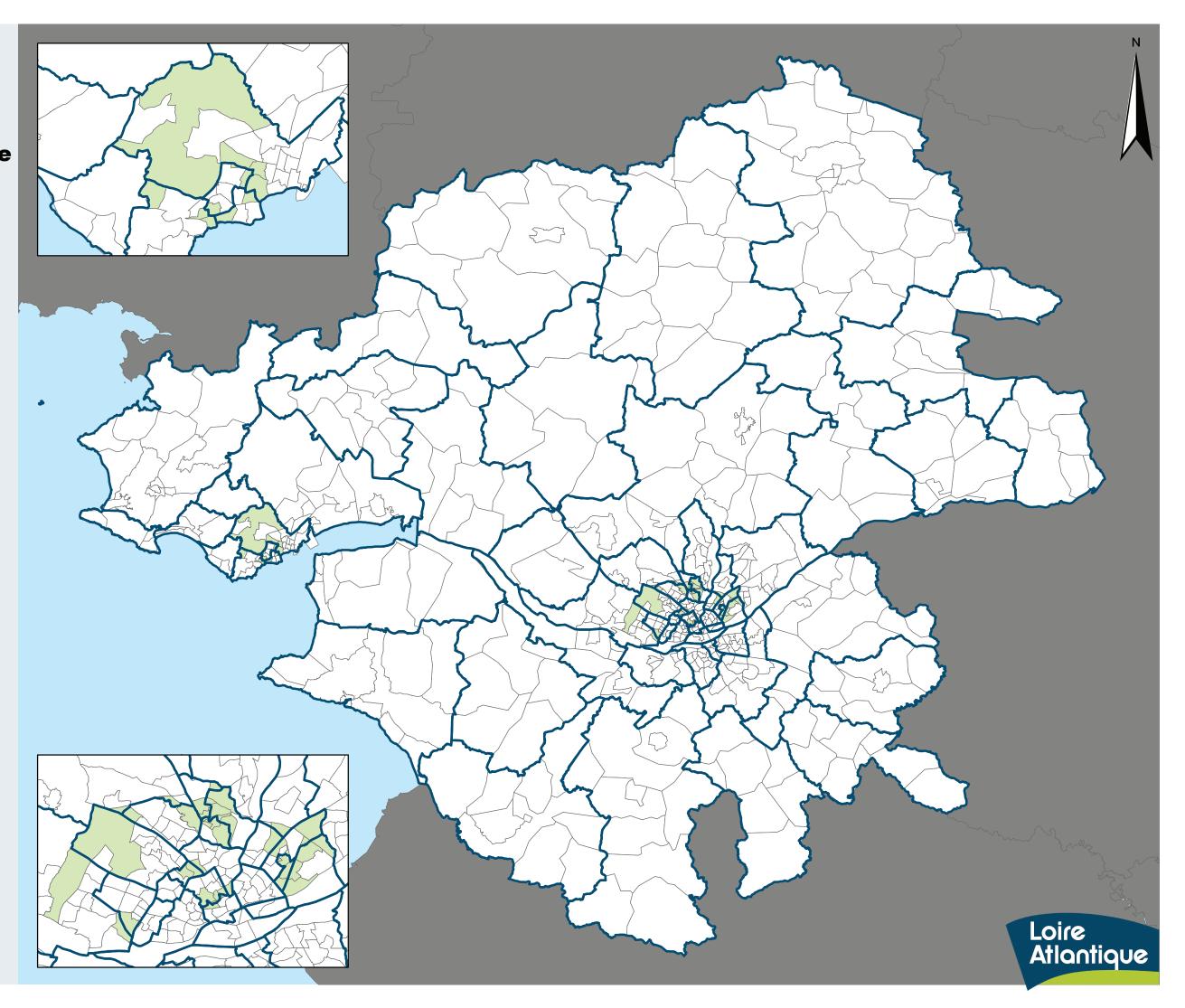


IRIS

IRIS à cheval sur plusieurs périmètres de CMS

Périmètre d'intervention du CMS

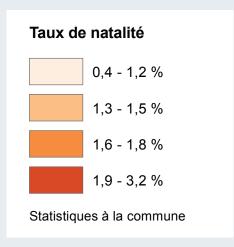
Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : IGN, Département de Loire-Atlantique, 2015



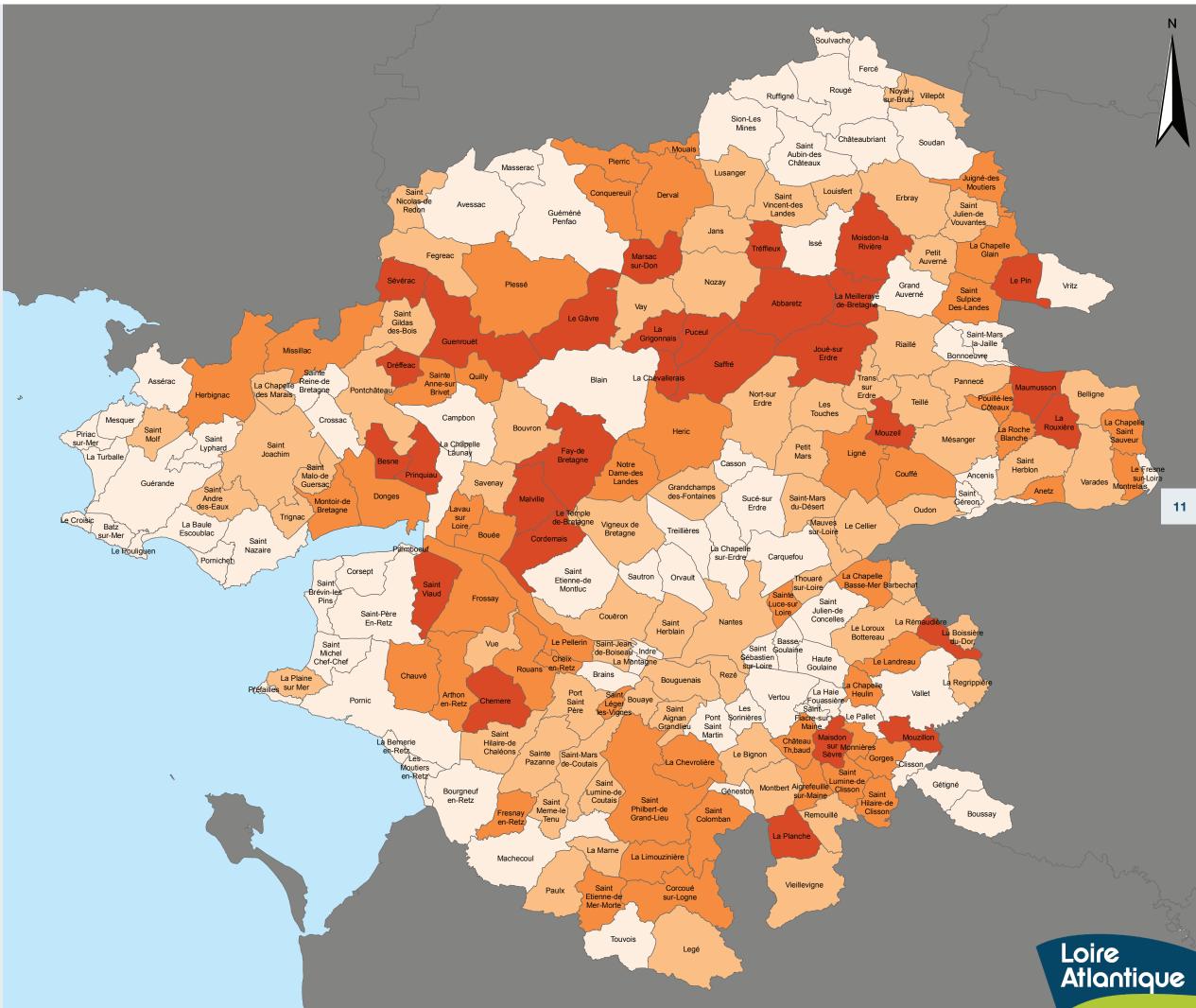


## Taux de natalité en Loire-Atlantique





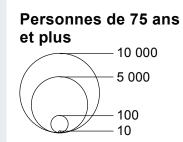
Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : INSEE, Etat civil, 2013





## Les 75 ans et plus en Loire-Atlantique

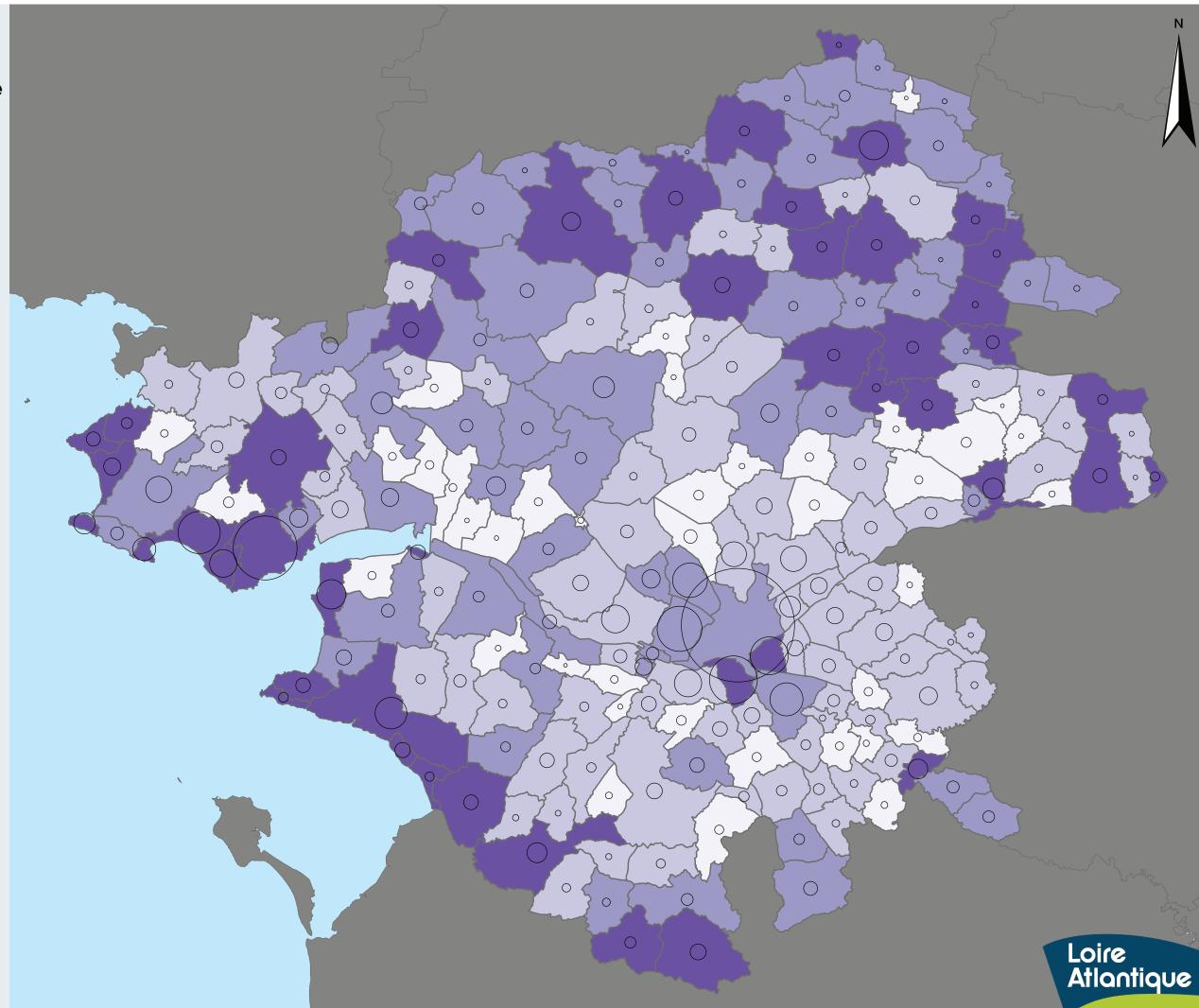






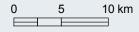
Statistiques à la commune

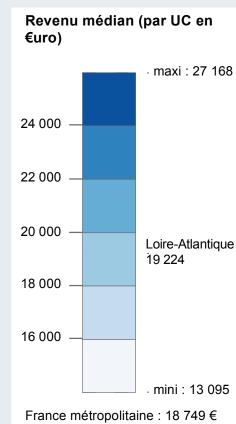
Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : INSEE 2011



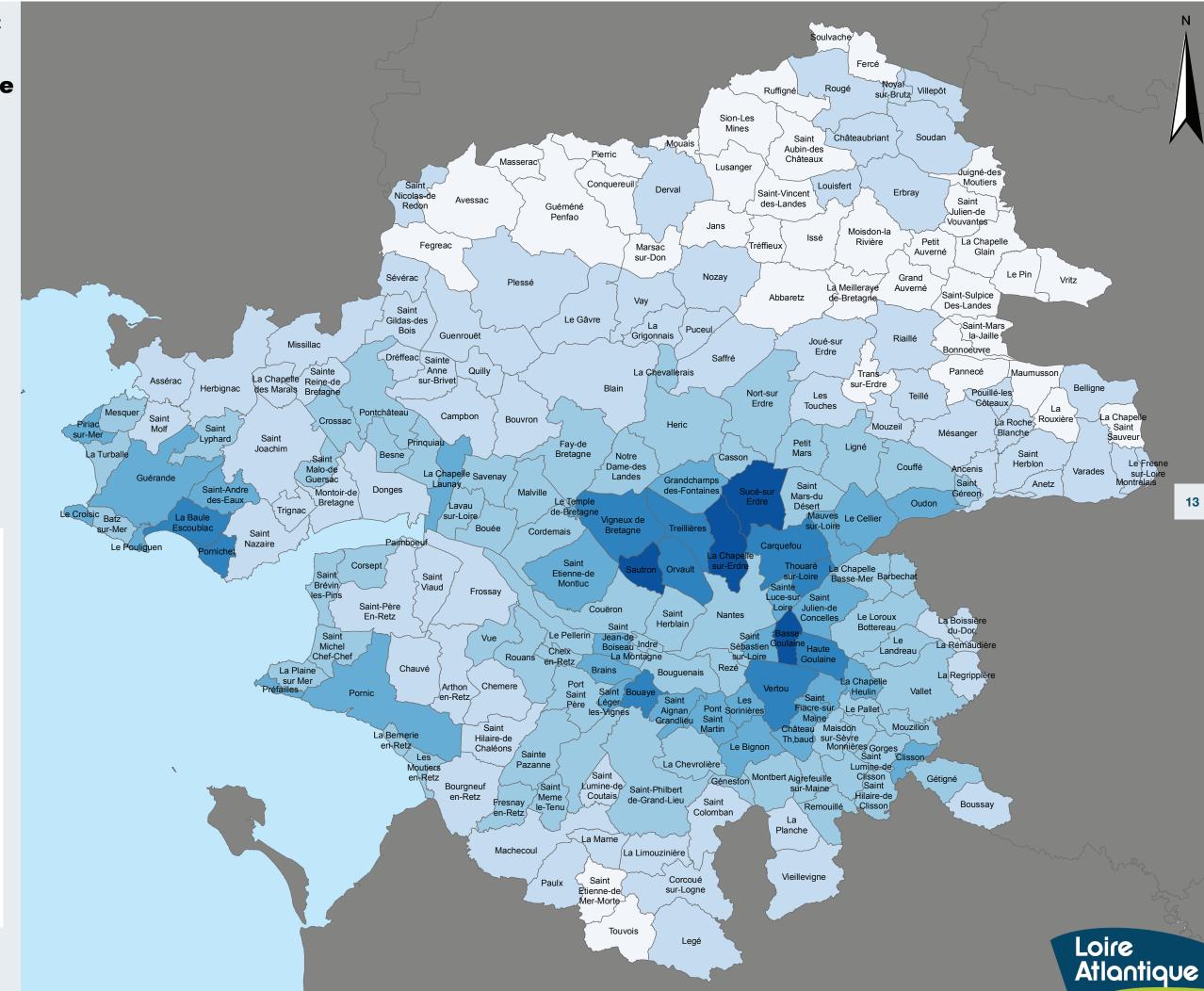


## Revenus médians en Loire-Atlantique

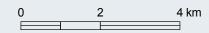


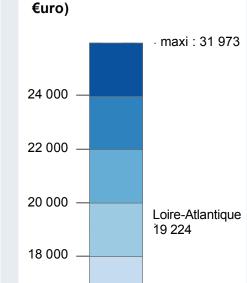


Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : INSEE, 2010



## Revenus médians de l'agglomération nantaise





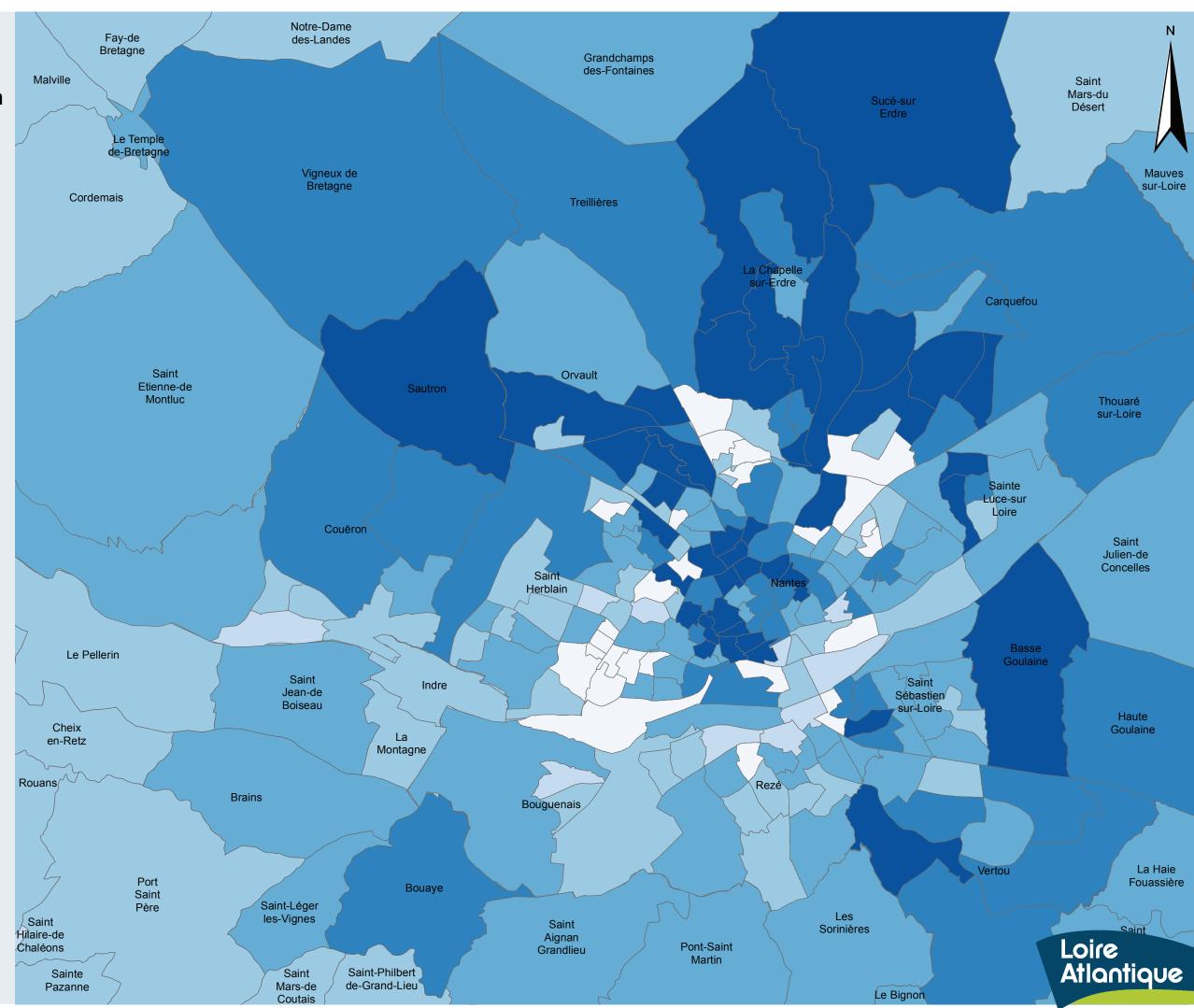
. mini : 7 599

Revenu médian (par UC en

Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : INSEE, 2010

France métropolitaine : 18 749 €

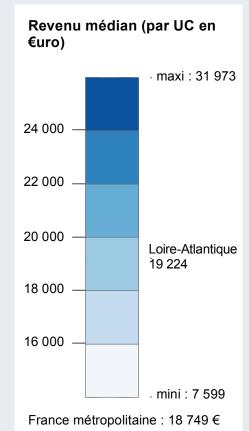
16 000



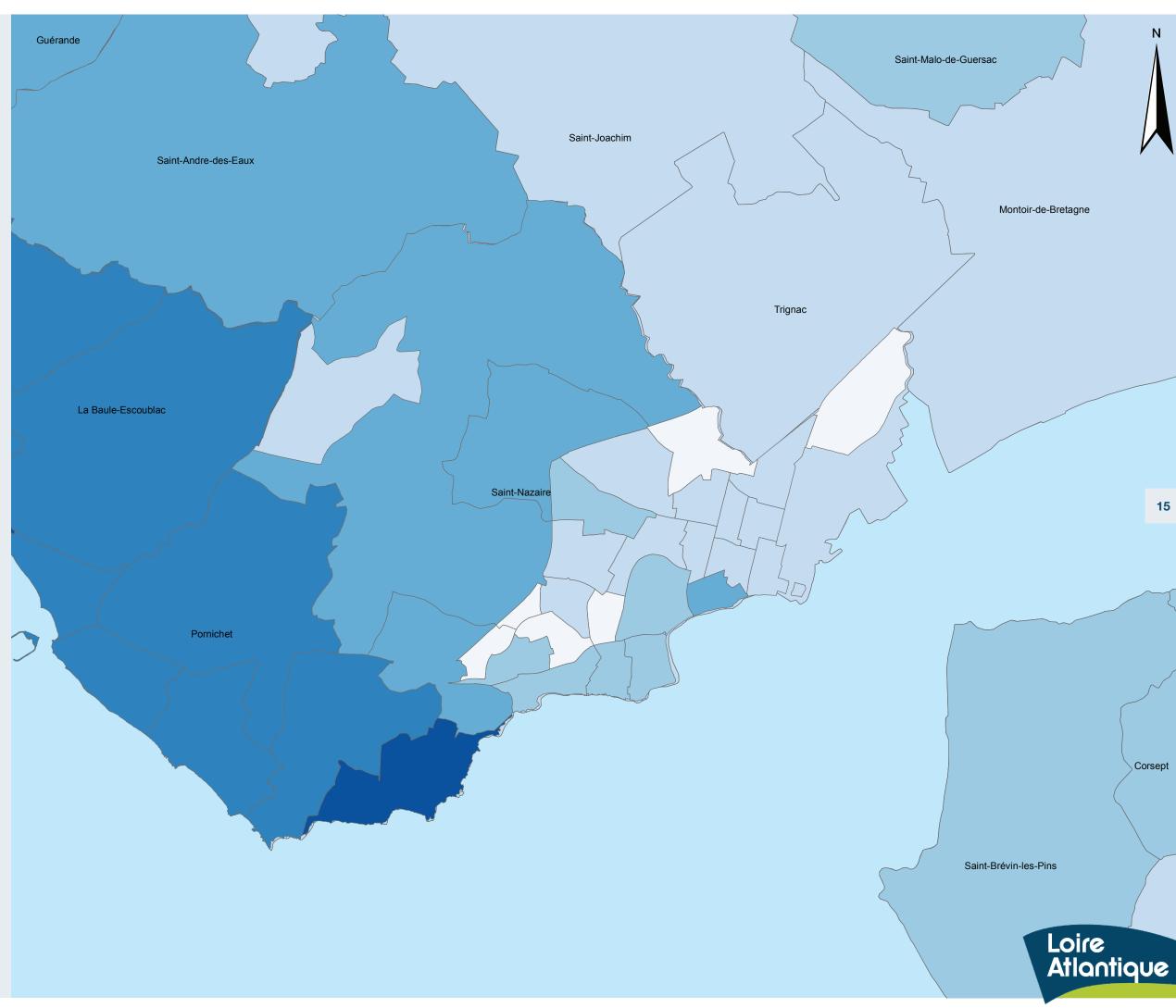
## l'Observatoire du Département

## Revenus médians de l'agglomération nazairienne





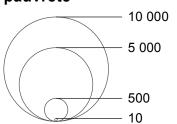
Cartographie © Août2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : INSEE, 2010



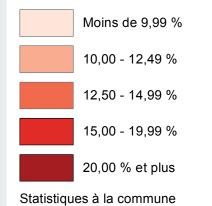
## Ménages sous le seuil de pauvreté en Loire-Atlantique



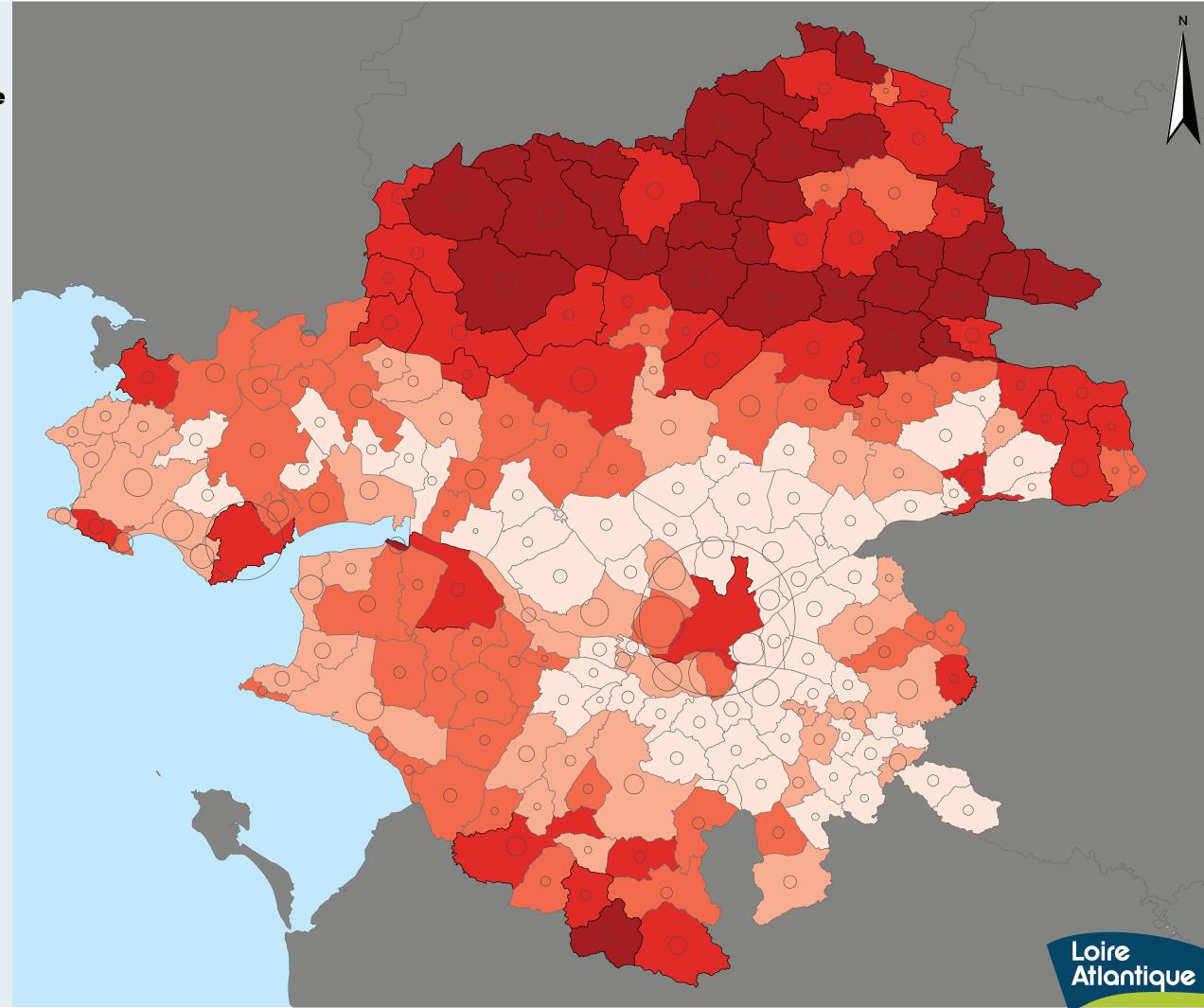
## Ménages sous le seuil de pauvreté



#### Part des ménages sous le seuil de pauvreté dans l'ensemble des ménages

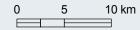


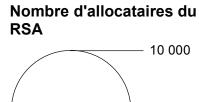
Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : Filocom 2013

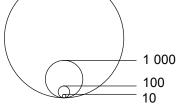




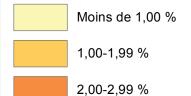
### Allocataires du RSA en Loire-Atlantique



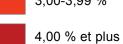




#### Part des allocataires du RSA dans l'ensemble de la population

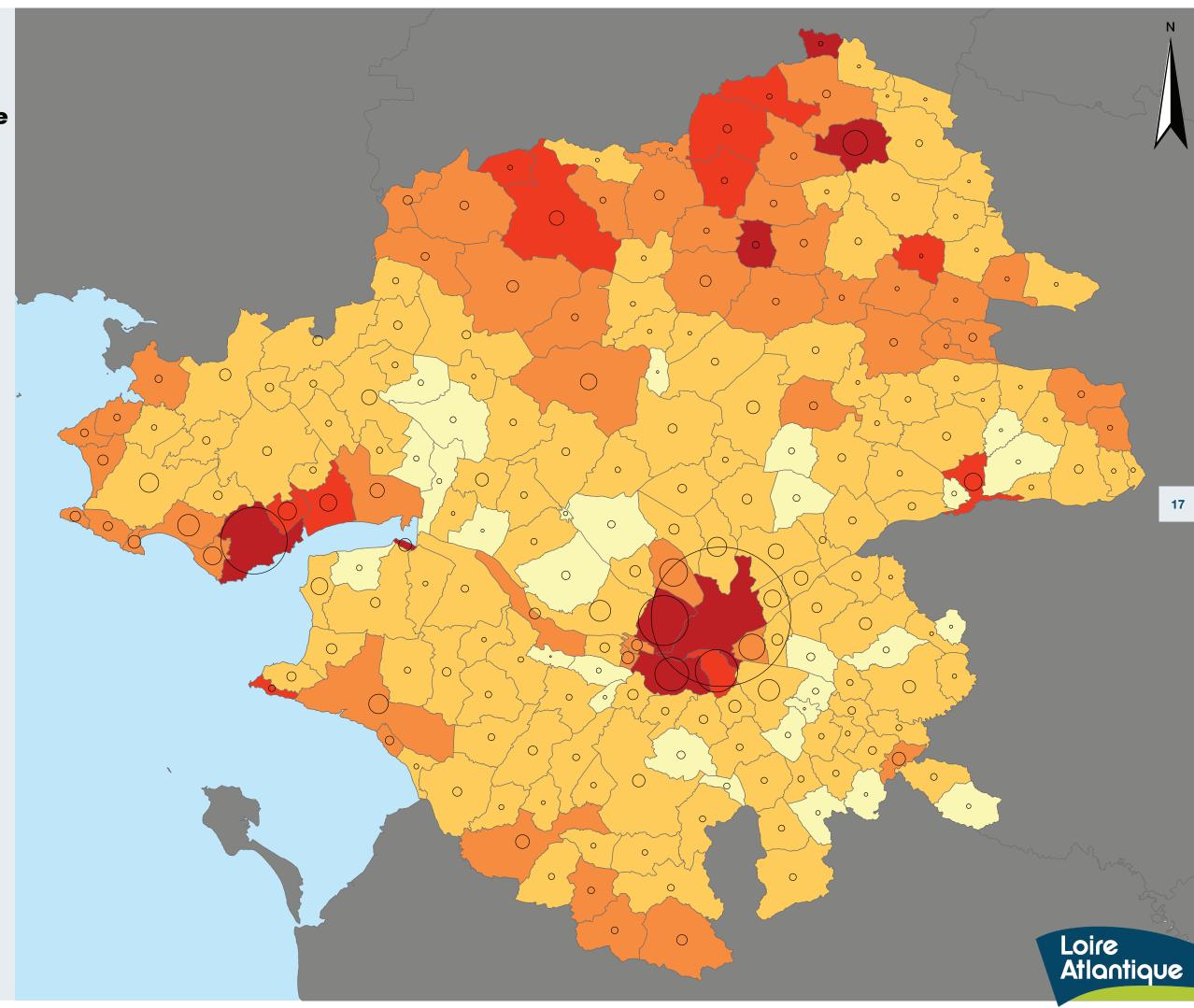


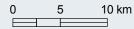


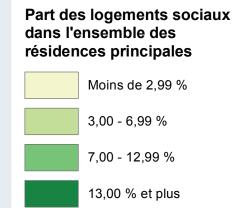


Statistiques à la commune

Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : CAF, 2014







Statistiques à la commune

Cartographie © Août 2015 Réalisation : Service observation Fonds de carte : BD Carto © IGN Source des données : RPLS 2013 - Filocom 2013

Sion-Les Erbray Vincent-des Landes Guéméné Penfao Julien-de Plessé Grand Sulpice La Puceul Grigonnais Joué-sur Quilly La Chapelle des Marais Anne-sur Brivet sur Erdre Pouillé-les Les Touches La Roche Blanche La Chapelle Launay Fay-de Mars Notre Dame-des Landes Grandchamps des-Fontaines Andre Lavau sur Loire Le Temple de-Bretagne Bouée Saint-Père Le Loroux Saint Michel Chef-Chef Cheix ^en₁Retz La Plaine Prefailles sur Mer Chauvé La Haie Arthon en-Retz Fiacre-sur Le Pallet Château Th,baud sur Mønnières Pazanne de-Coutais La Chevrolière Bourgneuf en-Retz Génesto Saint Philbert-de Saint Fresnay en-Retz Machecoul Saint Etienne-de Mer-Morte Corcoué sur-Logne Loire Atlantique

203 920

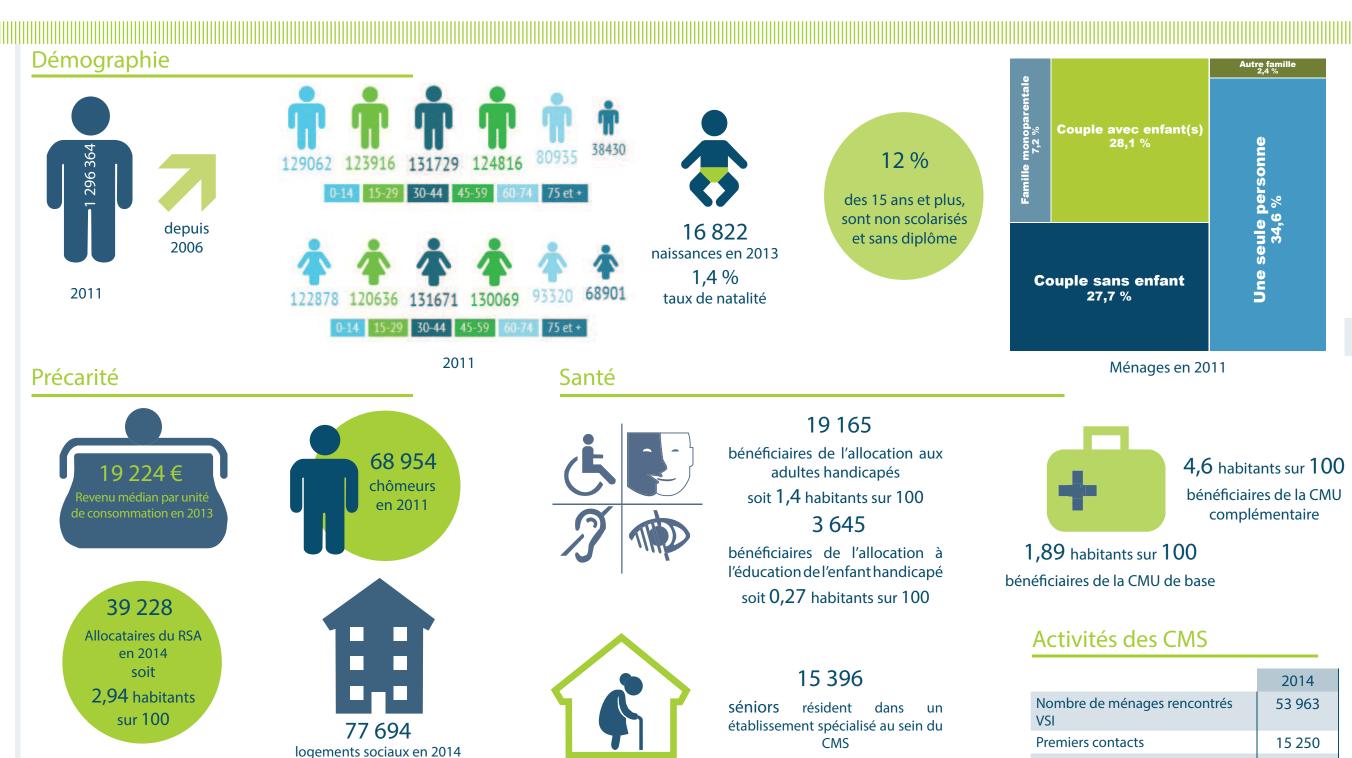
12 797

Nombre d'actes VSI et PMI

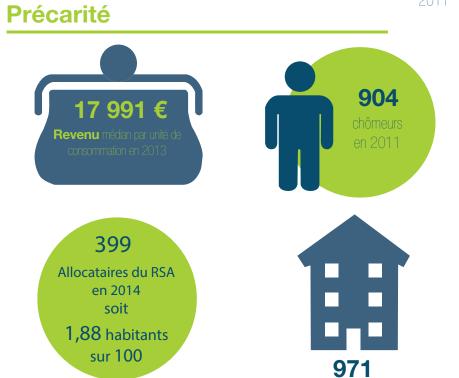
Nombre d'enfants vus par la PMI

## Département de Loire-Atlantique

13,14 % des ménages y résident



#### Démographie Couple avec enfant(s) Une seule personne 27,7 % 33,1 % 600 15,7 % des 15 ans et plus, sont depuis 2006 310 naissances en 2013 1,5 % **Couple sans enfant** 2011 864 taux de natalité 31,6% 75 et + 0-14 15-29 30-44 45-59 60-74 2011 Ménages en 2011 Santé



logements sociaux en 2014 **5,6 %** des ménages y résident

3

bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés

326

soit 1,5 habitants sur 100

**59** 

bénéficiaires de l'allocation à l'éducation de l'enfant handicapé

soit 0,28 habitants sur 100



87

**séniors** résident dans un établissement spécialisé au sein du CMS



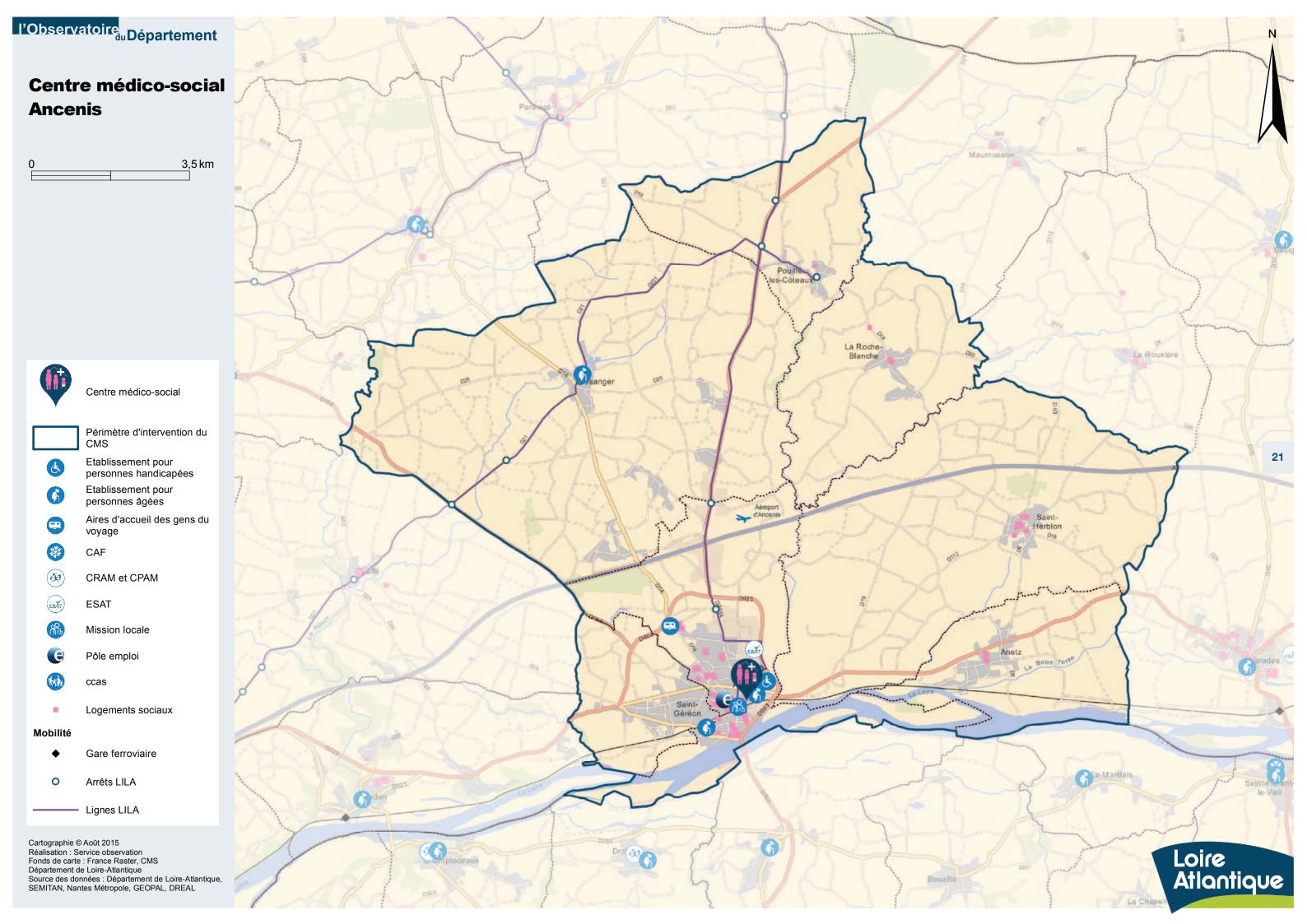
**2,9** habitants sur **100** bénéficiaires de la CMU

complémentaire

**1,17** habitants sur **100** bénéficiaires de la CMU de base

### Activités du CMS

	2014
Nombre de ménages rencontrés VSI	909
Premiers contacts	249
Nombre d'actes VSI et PMI	3241
Nombre d'enfants vus par la PMI	206



## Glossaire

AAH: Allocation aux Adultes Handicapés

AEEH: Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

CAF: Caisse d'Allocations Familiales

CMS: Centre Médico-Social

CMU: Couverture Maladie Universelle

CRAM et CPAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Caisse Primaire

d'Assurance Maladie

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

PMI : Protection Maternelle et Infantile RSA : Revenu de Solidarité Active VSI : Vie Sociale et Insertion

## **Définitions**

**Taux de natalité :** Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Seuil de pauvreté :** Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. La France privilégie le seuil de 60% de la médiane des niveaux de vie, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %).

Revenu par unité de consommation : Le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Revenu de solidarité active (RSA): Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé comme la somme : d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge ainsi qu'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62%. Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62% des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité.

Acte VSI et PMI: un acte correspond à un entretien.

## Sources

#### Les données cartographiques :

Le fond de carte et les périmètres administratifs proviennent de l'IGN. Les données des centres médico-sociaux et de leur périmètre d'actions sont détenues par le Département de Loire-Atlantique. Tout comme les données relatives aux transports LILA et Tram-Train. Les informations concernant les lignes et les arrêts de la TAN appartiennent à la SEMITAN. Les données concernant la santé, le social et la mobilité sont fournies par GEOPAL, le portail géographique des Pays de la Loire. Elles appartiennent à la base de données régionale des Pays de la Loire de 2014. Les informations sur les logements sociaux proviennent du Répertoire du Parc Locatif Social (RPSL) de 2014. Il s'agit d'une enquête annuelle menée par la DREAL permettant de décrire le parc locatif social. Enfin les données des quartiers prioritaires sont issues du site internet : ville.gouv.fr.

#### Les données statistiques :

Un grand nombre des données statistiques sont issues du recensement de l'INSEE de 2011. Les informations issues de ce recensement concernent la démographie, la composition des ménages, le revenu médian, le nombre de demandeurs d'emploi, le taux de plus de 15 ans non scolarisés et sans diplôme et le nombre de séniors en établissement spécialisé.

Les autres données proviennent de sources diverses. Les informations en rapport avec les logements sociaux proviennent du RPLS de 2014. Les données à propos des bénéficiaires du RSA dépendent de la CAF et sont mises à jour tous les ans. La date retenues ici est 2014 Les informations concernant les allocations pour les personnes handicapées sont détenues par le département, les plus récentes datant de 2014. Les informations en lien avec la CMU sont fournies par la CPAM. Celles utilisées dans cet atlas datent de 2014. Les statistiques liées au nombre de naissances proviennent de l'état civil de 2014. Le taux de natalité est quant à lui calculé à partir des données de l'INSEE et de l'état civil de 2014. Enfin, les données liées à l'activité du CMS sont détenues par le Département de Loire-Atlantique et sont datées de 2014.

Cet atlas est également disponible en version interactive à l'adresse suivante : https://goo.gl/Jc0lkT



Département de Loire-Atlantique Service Observation, Direction Prospective 3, quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 99 10 00

Courriel: contact@loire-atlantique.fr Site internet: loire-atlantique.fr

Réalisation : Maëlle JOUANNY, Florentin JOGUET Impression : Département de Loire-Atlantique Octobre 2015



Adresse postale : Préfecture de Loire-Atlantique 6, Quai Ceineray- CS 33515 44035 Cedex 1 Tél. 02 40 41 20 20

Courriel : <a href="mailto:prefecture@loire-atlantique.gouv.fr">prefecture@loire-atlantique.gouv.fr</a></a>
Site internet : <a href="mailto:www.loire-atlantique.gouv.fr">www.loire-atlantique.gouv.fr</a>



Adresse postale:
Hôtel du Département
3 Quai Ceineray- CS 94109
44041 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Fax 02 40 99 11 45

Courriel : <u>contact@loire-atlantique.fr</u> Site Internet : www.loire-atlantique.fr